

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Syndicat Mixte des Stations
du Mercantour (06)**
1-3 route de Grenoble

06364 Nice cedex 4

AVIS DE CONCESSIONS**SERVICES**

Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06).

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Loisirs, culture et religion

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée.

Description: Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée

Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.

Nomenclature principale (cpv): 92610000.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: 1 chemin Longon.

Ville: ISOLA.

Code postal: 06420.

Code NUTS: FRL03.

Pays: France.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Base juridique : Directive 2014/23/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale:

Faillite:

Corruption:

Concordat:

Participation à une organisation criminelle:

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental:

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme:

Fraude:

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains:

Insolvabilité:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail:

Biens administrés par un liquidateur:

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure:

Motifs d'exclusion purement nationaux:

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché:

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché:

Coupable d'une faute professionnelle grave:

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables:

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social:

Paiement des cotisations de sécurité sociale:

État de cessation d'activités:

Paiement d'impôts et taxes:

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes:

Section 5 - Lot

5.1 LOT N° : LOT-0001

Titre: Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du centre aquatique Aquavallée.

Description: Le Déléataire a notamment pour mission, dans le respect la réglementation en vigueur et dans les conditions définies par le Contrat :

- D'obtenir des autorités compétentes l'ensemble des autorisations, homologations, déclarations nécessaires à la pratique et à l'organisation des activités et des manifestations devant être organisées au sein de l'Équipement ;
- D'assurer la gestion administrative, commerciale et financière de l'Équipement ;
- De recruter et d'affecter du personnel qualifié et formé selon les besoins du service, conformément à la réglementation en vigueur, afin d'assurer la continuité du service public ;
- D'accueillir et d'informer les usagers, de garantir leur sécurité et d'assurer leur surveillance ;
- D'assurer la promotion et la communication nécessaires au développement de la notoriété et de l'attractivité de l'Équipement, tant sur le territoire du Délégrant qu'à l'extérieur de son périmètre ;
- D'organiser et coordonner les activités, animations intérieures et extérieures et évènements éducatifs, pédagogiques, sportifs, ludiques et de loisirs, en dépassant le cadre du service traditionnellement offert aux usagers selon une approche innovatrice et prospective ;
- D'aménager et de commercialiser les espaces connexes, à savoir le plateau cardio-musculation, l'espace restauration, le futur espace dédié à l'initiation et à la pratique de l'escalade (espace bloc) ;
- D'assurer l'approvisionnement des énergies et les opérations d'entretien maintenance et de renouvellement des biens mobiliers et immobiliers conformément aux dispositions.

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 92610000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: 1 chemin Longon.

Ville: ISOLA.

Code Postal: 06420.

Pays: France.

Informations complémentaires: La durée du Contrat est fixée à cinquante-et-un (51) mois à compter de la Date d'Entrée en Vigueur. La durée du Contrat se décompose en deux périodes : • Une période de préfiguration de (3) mois à compter de la Date d'Entrée en Vigueur du Contrat jusqu'à la date d'ouverture du Centre Aquatique au public. • Une période d'exploitation d'une durée prévisionnelle de quarante-huit (48) mois, à compter de l'achèvement de la période de suivi de travaux et de préfiguration et donc de la date d'ouverture au public du Centre Aquatique, jusqu'à, sauf cas de résiliation anticipée, la date d'échéance normale du Contrat. Une visite du site est obligatoire. Les jours de visites proposés sont les mardis le 31 MARS et le 14 AVRIL 2026, de 14 h à 16h30. À l'issue de la visite, une attestation leur sera délivrée. Au préalable, les candidats indiqueront la date et l'heure qu'ils souhaitent, via la plateforme de dématérialisation en indiquant le nom et la qualité des représentants. La date et l'heure de la visite leur seront confirmées par l'autorité concédante via la plateforme de dématérialisation. Lors de la visite, le nombre de représentants est de 2 au maximum par candidat. La visite est effectuée sous la conduite d'un représentant de l'acheteur..

5.1.3 Durée estimée

Durée par mois: 51.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 3700000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): non.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

Description : Sur la base de l'ensemble des éléments du dossier de candidature remis, les candidats seront sélectionnés, conformément aux dispositions des articles L. 3123-18 et 19 et R. 3123-1 du code de la commande publique par la commission prévue par l'article L. 1411-5 du CGCT..

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Qualité :

Description : Le jugement des offres sera effectué en considération des critères suivants hiérarchisés par ordre décroissant d'importance : • Critère 1 : Qualité et performance du service rendu aux usagers : o Sous-critère 1 : Modalités d'animations et d'ouverture de l'ensemble des espaces de l'Équipement ; o Sous-critère 2 : Actions développées pour réduire l'impact de l'exploitation des ouvrages sur l'environnement..

Critère Qualité :

Description : • Critère 2 : Intérêt de l'offre sur le plan financier : o Sous-critère 1 : Cohérence du compte d'exploitation prévisionnel sur la durée du contrat ; o Sous-critère 2 : Politique tarifaire applicable aux différentes catégories d'utilisateurs..

Critère Qualité :

Description : • Critère 3 : Moyens mis en œuvre : o Sous-critère 1 : Organisation des moyens humains et techniques affectés au service ; o Sous-critère 2 : Programme d'accompagnement de l'Autorité concédante lors de la période de préfiguration. [

5.1.11 Documents de marché

Pas de restriction en matière d'accès aux documents.

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 18/05/2026 à 12:00.

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

5.1.15 Techniques

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice

Informations relatives aux délais de recours : Après signature, le contrat conclu pourra faire l'objet d'un recours de pleine juridiction par tout concurrent évincé. Ce recours devra être introduit dans un délai maximum de 2 mois à compter de la publicité qui sera faite de la signature du contrat. Le cas échéant ce recours pourra être assorti d'un référé suspension (article L.521-1 du code de justice administrative).

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Nice

Section 8 - Organisations

Organisation : Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06)

Nom officiel : Syndicat Mixte des Stations du Mercantour (06).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 25060205900017.

Département : Alpes-Maritimes.

Adresse postale : 405 Promenade des anglais.

Adresse postale : 405 Promenade des anglais.

Ville : Nice cedex 4.

Code postal : 06364.

Pays : France.

Adresse électronique: marches@smsm.fr.

Téléphone: +33 489981918.

Adresse internet: <https://www.stationsnicedazur.com>.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Nice

SIRET : 17060005000026

code postal : 06000

Pays : France

Tél : +33 489978600

Mail : greffe.ta-nice@juradm.fr

Taille de l'opérateur économique : Aucun

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :6357a9e9-f4c3-48e3-b22f-688657d6acba

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de concession – directive concessions, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 2026/03/09 à 10:19.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.